

INSPQ

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Centre d'expertise
et de référence

La santé mentale en santé publique : l'importance des dispositifs structurants

Marie-Claude Roberge, conseillère scientifique, INSPQ
marie.claude.roberge@inspq.qc.ca

Congrès national de l'ACSM, 23 octobre 2018

www.inspq.qc.ca

La santé mentale en santé publique

Dispositifs structurants pour le secteur de la santé publique au Québec

- Plan d'action en santé mentale 2015-2020 :
 - vise les soins et services pour les personnes vivant avec un trouble mental;
 - reconnaît l'importance d'une approche de santé des populations en santé mentale et le rôle du secteur de la santé publique en la matière;
- Programme national de santé publique 2015-2025;
- Principe de la responsabilité populationnelle;
- Politique gouvernementale de prévention en santé.

Programme national de santé publique 2015-2025

Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs de santé publique

- Finalité : contribuer à maintenir et à améliorer la santé de la population et réduire les inégalités sociales de santé en offrant un cadre structurant pour une action performante sur les déterminants de la santé;
- Santé mentale : une préoccupation transversale à l'ensemble des actions de promotion et de prévention;
- Vision holistique de la santé : un accent mis sur certaines tranches de vie et secteurs prioritaires;
- Visée : des actions qui soutiennent le développement des individus et façonnent des environnements sains et sécuritaires.

Programme national de santé publique 2015-2025

Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs de santé publique

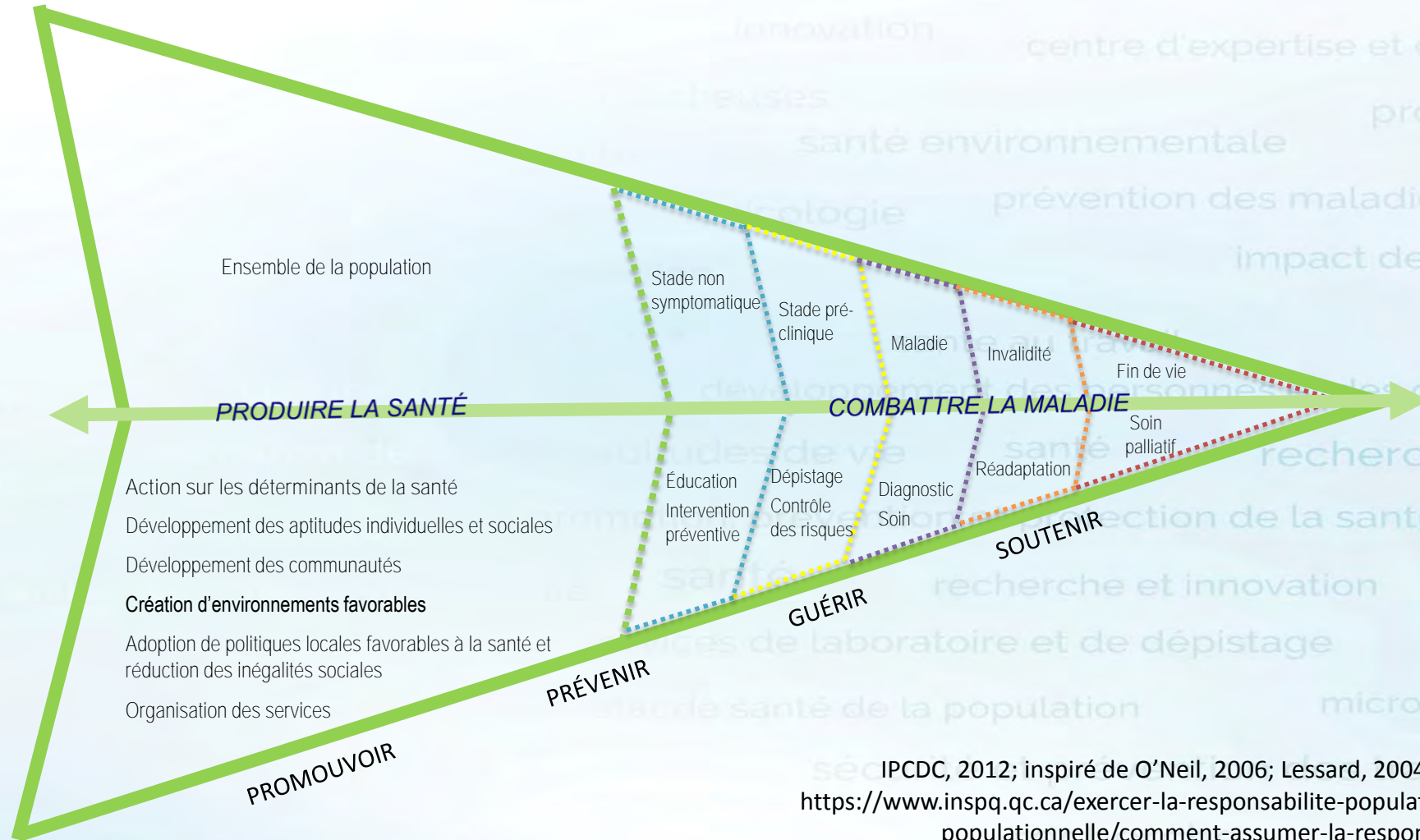
- La promotion de la santé mentale à travers différents axes d'intervention :
 - Surveillance, ex. données sur la santé mentale « positive^o » et ses déterminants;
 - développement global des enfants et des jeunes, ex. soutien aux pratiques parentales, développement de compétences personnelles et sociale;
 - adoption de modes de vie et création d'environnement sains et sécuritaires, ex. risques psychosociaux au travail;
 - gestion des risques et des menaces et préparation des urgences, ex. impacts psychosociaux des événements météorologiques extrêmes découlant des changements climatiques.
- Rôles des acteurs de santé publique : informer, implanter, influencer, collaborer.

La responsabilité populationnelle

Dans la Loi québécoise sur les services de santé et les services sociaux

- Une gouvernance territoriale partagée entre le secteur de la santé des services sociaux, celui de la santé publique et les partenaires (ex. écoles, municipalités, services de garde) :
 - responsabilité collective pour maintenir et améliorer la santé et le bien-être de la population sur un territoire :
 - accessibilité d'un ensemble de services sociaux et de santé répondant de manière optimale aux besoins exprimés et non exprimés de la population;
 - actions en amont, sur les déterminants de la santé;
- Rôles des acteurs de santé publique : susciter, accompagner.

Continuum de santé et de bien-être



IPCCD, 2012; inspiré de O'Neil, 2006; Lessard, 2004; Charte d'Ottawa, 1986
<https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/responsabilite-populationnelle/comment-assumer-la-responsabilite-populationnelle>

Politique gouvernementale de prévention en santé

Un engagement pan-gouvernemental pour la santé et le bien-être

- 15 ministères et organisations engagés à agir sur un ensemble de facteurs en vue d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population du Québec et de réduire les inégalités sociales de santé;
- 4 orientations: développement des capacités des personnes; communautés et territoires sains et sécuritaires; conditions de vie; actions préventives dans le système de santé et de services sociaux;
- 9 cibles à atteindre d'ici 2025:
 - ex. atteindre un niveau élevé de bien-être émotionnel et psychosocial chez au moins 80% de la population;
- Rôles des acteurs de santé publique : animer, faciliter.

References

- Gouvernement du Québec. (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001753/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015). *Programme national de santé publique 2015-2025. Pour améliorer la santé de la population du Québec*. Québec : Gouvernement du Québec. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001565/>
- Mantoura, P., Roberge, M.-C., & Fournier, L. (2017). *A Framework for Supporting Action in Population Mental Health*. Montréal, Québec: National Collaborating Centre for Healthy Public Policy. Authorized translation of the following original article: Mantoura, P., Roberge, M.-C. et Fournier, L. (2017). Un cadre de référence pour soutenir l'action en santé mentale des populations. *Santé mentale au Québec*, XLII(1), Printemps 2017, 105-123. http://www.ncchpp.ca/docs/2017_SMP_PMH_ArticleSMQ_En.pdf
- Trottier, L.-H. (2016). *La responsabilité populationnelle : des changements organisationnels à gérer en réseau*. Montréal: Initiative sur le partage des connaissances et le développement des compétences, Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/es/node/6385>